



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

16 / Finances - Redevance sur l'occupation privative de la voie publique par le placement de conteneurs -
Règlement - Exercices 2026 à 2031.

Justification intervention WE

Points 8-28 et 29 Finances : Redevances & taxe collecte des déchets

De manière globale et commune à toutes les redevances et à la taxe sur la collecte et le traitement des déchets qui sont proposées, Waterloo Ensemble déplore à la fois le manque de transparence, d'informations et de justification des montants proposés, des coûts réels ou des recettes comptabilisées les exercices précédents qui ne permettent pas aux membres du Conseil communal de pouvoir valider les montants proposés sur base d'informations fiables et suffisantes, mais nous déplorons aussi l'absence de stratégie en matière de redevances et les taxes qui constituent en effet une partie non négligeable des moyens et ressources pour mettre en œuvre les politiques communales, en particulier le PST, que nous attendons toujours, et n'avons d'autre choix que de nous abstenir.

De manière plus spécifique, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines redevances qui sont présentées :



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

17 / Finances - Redevance pour l'ouverture d'un caveau ou d'une concession en terre - Règlement - Exercices 2026 à 2031.

Justification intervention WE

Points 8-28 et 29 Finances : Redevances & taxe collecte des déchets

De manière globale et commune à toutes les redevances et à la taxe sur la collecte et le traitement des déchets qui sont proposées, Waterloo Ensemble déplore à la fois le manque de transparence, d'informations et de justification des montants proposés, des coûts réels ou des recettes comptabilisées les exercices précédents qui ne permettent pas aux membres du Conseil communal de pouvoir valider les montants proposés sur base d'informations fiables et suffisantes, mais nous déplorons aussi l'absence de stratégie en matière de redevances et les taxes qui constituent en effet une partie non négligeable des moyens et ressources pour mettre en œuvre les politiques communales, en particulier le PST, que nous attendons toujours, et n'avons d'autre choix que de nous abstenir.

De manière plus spécifique, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines redevances qui sont présentées :



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

-
- 18 / Finances - Rédevance pour les demandes de permis d'environnement, de permis uniques et intégrés, de déclarations environnementales de classe 3, de permis et déclarations d'implantation commerciale - Règlement - Exercices 2026 à 2031.
-

Justification intervention WE

18 R permis d'environnement

Il est inopportun de maintenir les redevances proposées vu la recette estimée au regard du coût administratif de la gestion de ces redevances 1.200 €



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

18 / **Finances - Redevance pour les demandes de permis d'environnement, de permis uniques et intégrés, de déclarations environnementales de classe 3, de permis et déclarations d'implantation commerciale - Règlement - Exercices 2026 à 2031.**

Justification intervention WE

Points 8-28 et 29 Finances : Redevances & taxe collecte des déchets

De manière globale et commune à toutes les redevances et à la taxe sur la collecte et le traitement des déchets qui sont proposées, Waterloo Ensemble déplore à la fois le manque de transparence, d'informations et de justification des montants proposés, des coûts réels ou des recettes comptabilisées les exercices précédents qui ne permettent pas aux membres du Conseil communal de pouvoir valider les montants proposés sur base d'informations fiables et suffisantes, mais nous déplorons aussi l'absence de stratégie en matière de redevances et les taxes qui constituent en effet une partie non négligeable des moyens et ressources pour mettre en œuvre les politiques communales, en particulier le PST, que nous attendons toujours, et n'avons d'autre choix que de nous abstenir.

De manière plus spécifique, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines redevances qui sont présentées :



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

19 / Finances - Redevance relative à l'occupation du domaine public par le placement de terrasses, de tables et de chaises - Règlement - Exercices 2026 à 2031.

Justification intervention WE

Points 8-28 et 29 Finances : Redevances & taxe collecte des déchets

De manière globale et commune à toutes les redevances et à la taxe sur la collecte et le traitement des déchets qui sont proposées, Waterloo Ensemble déplore à la fois le manque de transparence, d'informations et de justification des montants proposés, des coûts réels ou des recettes comptabilisées les exercices précédents qui ne permettent pas aux membres du Conseil communal de pouvoir valider les montants proposés sur base d'informations fiables et suffisantes, mais nous déplorons aussi l'absence de stratégie en matière de redevances et les taxes qui constituent en effet une partie non négligeable des moyens et ressources pour mettre en œuvre les politiques communales, en particulier le PST, que nous attendons toujours, et n'avons d'autre choix que de nous abstenir.

De manière plus spécifique, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines redevances qui sont présentées :

COMMUNE DE



WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°20

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

20 / **Finances - Bibliothèque communale - Redevances pour les prêts à domicile - Règlement - Exercices 2026 à 2031.**

Justification intervention WE

20 redevance sur les prêts de livres à la bibliothèque communale

Il est inopportun de maintenir cette redevance et a fortiori de l'augmenter et d'instaurer une redevance annuelle pour les documents consultés sur place et c'est en contradiction avec le soutien et le développement de la lecture publique comme partie intégrante de la politique culturelle communale. La gratuité devrait par ailleurs être étendue à l'ensemble des bibliothèques de la commune, sur l'exemple d'autres communes comme Uccle, avec un refinancement à due concurrence à envisager.



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

20 / **Finances - Bibliothèque communale - Redevances pour les prêts à domicile - Règlement - Exercices 2026 à 2031.**

20. Finances : bibliothèque communale – redevance pour les prêts à domicile - règlement - exercices 2026/2031

Intervention : Etienne Verdin et Sébastien Willems

Texte : Merci Madame la Présidente,

Nous comprenons des points 8, 10, 11 et 20 que certaines redevances vont augmenter : les redevances liées aux mariages, à la délivrance des passeports et carte d'identité, les redevances liées à l'octroi ou le renouvellement de concessions pour sépultures et caveaux ainsi que la redevance des prêts de livres à domiciles. Nous comprenons que ces décisions d'augmentation de redevances sont des augmentations liées à l'indexation des coûts relatifs à ces activités administratives et des travaux. Mais, monsieur l'échevin, le fait d'augmenter certaines redevances et pas d'autres relève d'un choix politique et non d'un choix administratif d'un bon gestionnaire. J'ai donc pris le temps de creuser un peu ces augmentations et je voudrais particulièrement remercier le service financier de la commune et les directrices financières faisant fonction pour leur disponibilité et pour les réponses aux questions du conseil communal. Je comprends donc par exemple que l'augmentation de la redevance liée à la délivrance des passeports et des cartes d'identités est due à une augmentation du coût de la fabrication des passeports et des cartes d'identité que le SPF intérieur fait répercuter sur les communes. Mais le fait que la commune le fasse à son tour répercuter sur les waterlootoises et waterlootois est une décision politique. Et à cela, je ne comprends pas bien la stratégie politique de la commune lorsqu'il s'agit de déterminer ce qui doit faire l'objet d'une augmentation de redevance et ce qui ne doit pas faire l'objet de cette même augmentation.

Je comprends tout à fait le besoin de pouvoir établir un budget et les impôts et redevances prestées sur les waterlootois sont nécessaires mais ils ne sont pas à géométrie variable sans réflexion globale.

Par manque de clarté, notre groupe votera abstention pour les points 8, 10, 11 et 20.

Vote : ABSTENTION

COMMUNE DE



WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°20

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

20 / Finances - Bibliothèque communale - Redevances pour les prêts à domicile - Règlement - Exercices 2026 à 2031.

Justification intervention WE

Points 8-28 et 29 Finances : Redevances & taxe collecte des déchets

De manière globale et commune à toutes les redevances et à la taxe sur la collecte et le traitement des déchets qui sont proposées, Waterloo Ensemble déplore à la fois le manque de transparence, d'informations et de justification des montants proposés, des coûts réels ou des recettes comptabilisées les exercices précédents qui ne permettent pas aux membres du Conseil communal de pouvoir valider les montants proposés sur base d'informations fiables et suffisantes, mais nous déplorons aussi l'absence de stratégie en matière de redevances et les taxes qui constituent en effet une partie non négligeable des moyens et ressources pour mettre en œuvre les politiques communales, en particulier le PST, que nous attendons toujours, et n'avons d'autre choix que de nous abstenir.

De manière plus spécifique, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines redevances qui sont présentées :



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

21 / Finances - Redevance pour l'utilisation des armoires basse tension aux marchés de Joli-Bois et du Chenois - Règlement - Exercices 2026 à 2031.

Justification intervention WE

Points 8-28 et 29 Finances : Redevances & taxe collecte des déchets

De manière globale et commune à toutes les redevances et à la taxe sur la collecte et le traitement des déchets qui sont proposées, Waterloo Ensemble déplore à la fois le manque de transparence, d'informations et de justification des montants proposés, des coûts réels ou des recettes comptabilisées les exercices précédents qui ne permettent pas aux membres du Conseil communal de pouvoir valider les montants proposés sur base d'informations fiables et suffisantes, mais nous déplorons aussi l'absence de stratégie en matière de redevances et les taxes qui constituent en effet une partie non négligeable des moyens et ressources pour mettre en œuvre les politiques communales, en particulier le PST, que nous attendons toujours, et n'avons d'autre choix que de nous abstenir.

De manière plus spécifique, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines redevances qui sont présentées :



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

22 / **Finances - Redevance sur les demandes de permis d'urbanisme, de permis d'urbanisation (anciennement permis de lotir), de certificat d'urbanisme - Règlement - Exercices 2026 à 2031.**

Justification intervention WE

Points 8-28 et 29 Finances : Redevances & taxe collecte des déchets

De manière globale et commune à toutes les redevances et à la taxe sur la collecte et le traitement des déchets qui sont proposées, Waterloo Ensemble déplore à la fois le manque de transparence, d'informations et de justification des montants proposés, des coûts réels ou des recettes comptabilisées les exercices précédents qui ne permettent pas aux membres du Conseil communal de pouvoir valider les montants proposés sur base d'informations fiables et suffisantes, mais nous déplorons aussi l'absence de stratégie en matière de redevances et les taxes qui constituent en effet une partie non négligeable des moyens et ressources pour mettre en œuvre les politiques communales, en particulier le PST, que nous attendons toujours, et n'avons d'autre choix que de nous abstenir.

De manière plus spécifique, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines redevances qui sont présentées :



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

23 / Finances - Redevance communale sur l'enlèvement des versages sauvages et salissures sur les voies et lieux publics et privés - Règlement - Exercices 2026 à 2031.

Justification intervention WE

23 R enlèvement des versages

Nous constatons l'absence de recette estimée. Nous n'avons pas eu de réponse sur le coût pour 2024 et le nombre d'enlèvements en 2024 et 2025, ni sur les recettes perçues. Comme indiqué en Commission des Finances, 20€/h/ouvrier ne semble pas le coût réel. Il y a lieu d'adapter le montant de la redevance.



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

23 / Finances - Redevance communale sur l'enlèvement des versages sauvages et salissures sur les voies et lieux publics et privés - Règlement - Exercices 2026 à 2031.

Justification intervention WE

Points 8-28 et 29 Finances : Redevances & taxe collecte des déchets

De manière globale et commune à toutes les redevances et à la taxe sur la collecte et le traitement des déchets qui sont proposées, Waterloo Ensemble déplore à la fois le manque de transparence, d'informations et de justification des montants proposés, des coûts réels ou des recettes comptabilisées les exercices précédents qui ne permettent pas aux membres du Conseil communal de pouvoir valider les montants proposés sur base d'informations fiables et suffisantes, mais nous déplorons aussi l'absence de stratégie en matière de redevances et les taxes qui constituent en effet une partie non négligeable des moyens et ressources pour mettre en œuvre les politiques communales, en particulier le PST, que nous attendons toujours, et n'avons d'autre choix que de nous abstenir.

De manière plus spécifique, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines redevances qui sont présentées :

COMMUNE DE



WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°25

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

25 / **Finances - Redevance pour la délivrance de documents administratifs - Règlement - Exercices 2026 à 2031.**

Justification intervention WE

12 et 25 R pour la délivrance de renseignements administratifs (12) et de documents administratifs (25)

Pour WE, il est inapproprié de maintenir ces redevances à l'heure du guichet électronique et incompatible avec l'approche usager et le rôle d'un service public et d'une administration communale en particulier de renseigner le public fragilisé par la fracture numérique : établir une telle redevance c'est imposer la double peine pour ce public ! Il est en outre inopportun de maintenir les redevances proposées vu la recette estimée au regard du coût administratif de la gestion de ces redevances : 500 € renseignement administratif (idem Ex 2020-2025) et 6000 € documents administratifs.

COMMUNE DE



WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°25

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

25 / Finances - Redevance pour la délivrance de documents administratifs - Règlement - Exercices 2026 à 2031.

Justification intervention WE

Points 8-28 et 29 Finances : Redevances & taxe collecte des déchets

De manière globale et commune à toutes les redevances et à la taxe sur la collecte et le traitement des déchets qui sont proposées, Waterloo Ensemble déplore à la fois le manque de transparence, d'informations et de justification des montants proposés, des coûts réels ou des recettes comptabilisées les exercices précédents qui ne permettent pas aux membres du Conseil communal de pouvoir valider les montants proposés sur base d'informations fiables et suffisantes, mais nous déplorons aussi l'absence de stratégie en matière de redevances et les taxes qui constituent en effet une partie non négligeable des moyens et ressources pour mettre en œuvre les politiques communales, en particulier le PST, que nous attendons toujours, et n'avons d'autre choix que de nous abstenir.

De manière plus spécifique, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines redevances qui sont présentées :



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

26 / **Finances - Redevance sur l'occupation privative de la voie publique par des chantiers à l'occasion de travaux de construction, de démolition, de reconstruction, de transformation d'immeubles ou d'autres travaux de bâtiments - Règlement - Exercices 2026 à 2031.**

16. Finances : redevance sur l'occupation privative de la voie publique par le placement de conteneurs - règlement - exercices 2026/2031

Intervention : Martine Vanhoegaerden

Texte : à relier avec le point 26 (même article / même problème)

Je cite :*cette utilisation entraîne pour la commune des charges de surveillance, notamment en ce qui concerne la sécurité, la propreté, la salubrité et la commodité de passage sur la voie publique et qu'il est équitable d'en faire supporter les charges aux bénéficiaires* »

Quel service de la commune contrôle l'utilisation privée de l'espace public ?

Niveau sécurité, c'est l'agent de quartier qui passe voir le jour « J » si par exemple l'échafaudage est bien installé, mais ensuite ?

Ce contrôle est-il systématique après la déclaration de fin d'occupation ?

À priori ce n'est pas le cas, pour exemple Rue des Piles, un WC mobile (de type Katy) se trouve sur le trottoir depuis de nombreux mois empêchant tout passage sur le trottoir.

Un affichage de l'autorisation ne serait-elle pas souhaitable pour tout type d'occupation ?

Vote : POUR



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

26 / **Finances - Redevance sur l'occupation privative de la voie publique par des chantiers à l'occasion de travaux de construction, de démolition, de reconstruction, de transformation d'immeubles ou d'autres travaux de bâtiments - Règlement - Exercices 2026 à 2031.**

Justification intervention WE

Points 8-28 et 29 Finances : Redevances & taxe collecte des déchets

De manière globale et commune à toutes les redevances et à la taxe sur la collecte et le traitement des déchets qui sont proposées, Waterloo Ensemble déplore à la fois le manque de transparence, d'informations et de justification des montants proposés, des coûts réels ou des recettes comptabilisées les exercices précédents qui ne permettent pas aux membres du Conseil communal de pouvoir valider les montants proposés sur base d'informations fiables et suffisantes, mais nous déplorons aussi l'absence de stratégie en matière de redevances et les taxes qui constituent en effet une partie non négligeable des moyens et ressources pour mettre en œuvre les politiques communales, en particulier le PST, que nous attendons toujours, et n'avons d'autre choix que de nous abstenir.

De manière plus spécifique, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines redevances qui sont présentées :



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

-
- 27 / Finances - Redevance pour l'utilisation des conteneurs enterrés pour ordure ménagère (OM), conteneur intelligent pour les ordures ménagères (CIPOM) et/ou fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM) et conteneur intelligent pour la fraction fermentescible des ordures ménagères (CIFFOM) - Règlement - Exercices 2026 à 2031.
-

Justification intervention WE

Points 8-28 et 29 Finances : Redevances & taxe collecte des déchets

De manière globale et commune à toutes les redevances et à la taxe sur la collecte et le traitement des déchets qui sont proposées, Waterloo Ensemble déplore à la fois le manque de transparence, d'informations et de justification des montants proposés, des coûts réels ou des recettes comptabilisées les exercices précédents qui ne permettent pas aux membres du Conseil communal de pouvoir valider les montants proposés sur base d'informations fiables et suffisantes, mais nous déplorons aussi l'absence de stratégie en matière de redevances et les taxes qui constituent en effet une partie non négligeable des moyens et ressources pour mettre en œuvre les politiques communales, en particulier le PST, que nous attendons toujours, et n'avons d'autre choix que de nous abstenir.

De manière plus spécifique, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines redevances qui sont présentées :



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

28 / **Finances - Redevance pour la fourniture de sacs d'ordures ménagères (OM), de sacs pour la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM) et de sacs pour les déchets verts (vente de sacs immondices) - Règlement - Exercices 2026 à 2031.**

Justification intervention WE

Points 8-28 et 29 Finances : Redevances & taxe collecte des déchets

De manière globale et commune à toutes les redevances et à la taxe sur la collecte et le traitement des déchets qui sont proposées, Waterloo Ensemble déplore à la fois le manque de transparence, d'informations et de justification des montants proposés, des coûts réels ou des recettes comptabilisées les exercices précédents qui ne permettent pas aux membres du Conseil communal de pouvoir valider les montants proposés sur base d'informations fiables et suffisantes, mais nous déplorons aussi l'absence de stratégie en matière de redevances et les taxes qui constituent en effet une partie non négligeable des moyens et ressources pour mettre en œuvre les politiques communales, en particulier le PST, que nous attendons toujours, et n'avons d'autre choix que de nous abstenir.

De manière plus spécifique, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines redevances qui sont présentées :



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

28 / **Finances - Redevance pour la fourniture de sacs d'ordures ménagères (OM), de sacs pour la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM) et de sacs pour les déchets verts (vente de sacs immondices) - Règlement - Exercices 2026 à 2031.**

Justification intervention WE

Point 28. Redevance fourniture sacs ordures ménagères [...]

Comme pour le Coût-vérité (point2), WE regrette que l'option choisie implique d'augmenter le prix des sacs plutôt que de proposer des solutions de diminution des coûts, certes annoncés pour 2026 mais pourquoi rien n'a été fait jusqu'à présent et à nouveau les postposer ? Pour WE, l'augmentation du coût des sacs est le choix de la solution de facilité et de surcroît en contradiction avec vos déclarations de ne pas taxer les Waterlootois.



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

28 / Finances - Redevance pour la fourniture de sacs d'ordures ménagères (OM), de sacs pour la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM) et de sacs pour les déchets verts (vente de sacs immondices) - Règlement - Exercices 2026 à 2031.

28. Finances : redevance pour la fourniture de sacs d'ordures,..... - règlement - exercices 2026/2031

Intervention : Sébastien Willems

Texte : Merci madame la Présidente,

Nous constatons donc que le prix du sac pour les ordures ménagères passera de 1,5 euros à 1,9 euros. De plus, certains services seront supprimés en 2026 pour diminuer les dépenses. Le coût vérité prévisionnel passera lui de 82% à 89% en 2025 et 101% en 2026. En quatre mots, les waterlootois payeront plus.

Alors j'entends déjà la petite voix me répondre : "ce n'est pas de notre faute, c'est ce qu'impose l'InBW." Pour ceux qui ne le savent pas encore, l'InBW est l'intercommunale qui assure le traitement des déchets du Brabant wallon. Oui, une intercommunale dont votre formation politique, le MR, et les Engagés forment le Conseil d'administration. C'est donc un choix politique de vos formations politiques d'augmenter les redevances sur les citoyens et par la même occasion de diminuer certains services pour 2026.

Mon groupe ne peut accepter qu'encore une fois, on subit les dictates d'autres niveaux de pouvoir comme ça. D'autant plus lorsque cela aura un réel impact sur le portefeuille et la qualité des services de traitement des déchets de nos concitoyens.

Pour cette raison, nous voterons contre.

Vote : CONTRE

COMMUNE DE



WATERLOO

DOCUMENT-ANNEXE AU POINT N°29

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

29 / **Finances - Taxe communale annuelle sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés - Exercice 2025.**

Justification intervention WE

Points 8-28 et 29 Finances : Redevances & taxe collecte des déchets

De manière globale et commune à toutes les redevances et à la taxe sur la collecte et le traitement des déchets qui sont proposées, Waterloo Ensemble déplore à la fois le manque de transparence, d'informations et de justification des montants proposés, des coûts réels ou des recettes comptabilisées les exercices précédents qui ne permettent pas aux membres du Conseil communal de pouvoir valider les montants proposés sur base d'informations fiables et suffisantes, mais nous déplorons aussi l'absence de stratégie en matière de redevances et les taxes qui constituent en effet une partie non négligeable des moyens et ressources pour mettre en œuvre les politiques communales, en particulier le PST, que nous attendons toujours, et n'avons d'autre choix que de nous abstenir.

De manière plus spécifique, nous souhaitons attirer l'attention sur certaines redevances qui sont présentées :



CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

WATERLOO

29 / Finances - Taxe communale annuelle sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés - Exercice 2025.

Justification intervention WE

Point 29. Taxe communale annuelle sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Exercice 2025.

WE s'interroge sur la date d'arrivée de cette taxe 2025 : dernier trimestre de l'année au regard des revenus espérés pour 2025 mais plus fondamentalement, comme pour le Coût-vérité (point 2) et la redevance sur la fourniture des sacs d'ordures ménagères (point 28), WE regrette que l'option choisie implique d'augmenter la taxe plutôt que de proposer des solutions de diminution des coûts, certes annoncés pour 2026 mais pourquoi rien n'a été fait jusqu'à présent et à nouveau les postposer. Pour WE, l'augmentation du coût des sacs est le choix de la solution de facilité et de surcroît en contradiction avec vos déclarations de ne pas taxer les Waterlootois, que vous venez une nouvelle fois ponctionner !



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

29 / **Finances - Taxe communale annuelle sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés - Exercice 2025.**

29. Finances : taxe communale annuelle sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés - règlement - exercices 2026/2031

Intervention : Sébastien Willems

Texte : Merci madame la Présidente,

Nous constatons donc que le prix du sac pour les ordures ménagères passera de 1,5 euros à 1,9 euros. De plus, certains services seront supprimés en 2026 pour diminuer les dépenses. Le coût vérité prévisionnel passera lui de 82% à 89% en 2025 et 101% en 2026. En quatre mots, les waterlootois payeront plus.

Alors j'entends déjà la petite voix me répondre : "ce n'est pas de notre faute, c'est ce qu'impose l'InBW." Pour ceux qui ne le savent pas encore, l'InBW est l'intercommunale qui assure le traitement des déchets du Brabant wallon. Oui, une intercommunale dont votre formation politique, le MR, et les Engagés forment le Conseil d'administration. C'est donc un choix politique de vos formations politiques d'augmenter les redevances sur les citoyens et par la même occasion de diminuer certains services pour 2026.

Mon groupe ne peut accepter qu'encore une fois, on subit les dictates d'autres niveaux de pouvoir comme ça. D'autant plus lorsque cela aura un réel impact sur le portefeuille et la qualité des services de traitement des déchets de nos concitoyens.

Pour cette raison, nous voterons contre.

Vote : CONTRE



CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

WATERLOO

31 / Cultes - Fabrique d'église Sainte-Anne de Waterloo - Budget de l'exercice 2025 - Modification budgétaire n°1.

31. Cultes – fabrique d'église Ste Anne – budget exercices 2025 – modification budgétaire 1

Intervention : Pedro De Miranda

Texte : Les documents et les images sont très peu lisibles. Il est donc très difficile de prendre position.

Concernant la fabrique d'église Ste Anne, je trouve que les prévisions du budget 2025 sont particulièrement fausses au regard des coûts que nous devons payer aujourd'hui... Passer de 2500 euros provisionnels à presque 9200 euros pour des travaux de réparation d'une toiture de l'église... c'est beaucoup. Si la fabrique de l'église est bien sûr maître de prévoir ce genre de travaux et faire sûrement correctement son travail, ma question porte plus sur l'importance pour la commune de s'assurer et de vérifier le travail fait par l'église pour garantir que ce genre de surprise ne soit pas la norme mais l'exception.

Finalement, concernant la fabrique d'église St François, page 4 du rapport de visite du 15 août dernier, je vois qu'il y a un nombre de points non urgents qui sont émis par l'entreprise, quelles suites seront données à ces points non urgents avant qu'ils deviennent urgents ? J'entends bien qu'il s'agit de petits postes d'élagages et autres, mais encore une fois, ici, notre intention n'est pas du tout d'incriminer quelqu'un mais bien de s'assurer que la commune s'assure que les travaux à faire sont anticipés pour que ce qui n'est pas urgent, le devienne et coûte bien plus cher que prévu.

Vote : POUR



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

32 / Cultes - Fabrique d'église Saint-François d'Assise de Waterloo - Budget de l'exercice 2025 - Modification budgétaire n°1.

32. Cultes – fabrique d'église Ste François – budget exercices 2025 – modification budgétaire I

Intervention : Pedro De Miranda

Texte : Les documents et les images sont très peu lisibles. Il est donc très difficile de prendre position.

Concernant la fabrique d'église Ste Anne, je trouve que les prévisions du budget 2025 sont particulièrement fausses au regard des coûts que nous devons payer aujourd'hui... Passer de 2500 euros provisionnels à presque 9200 euros pour des travaux de réparation d'une toiture de l'église... c'est beaucoup. Si la fabrique de l'église est bien sûr maître de prévoir ce genre de travaux et faire sûrement correctement son travail, ma question porte plus sur l'importance pour la commune de s'assurer et de vérifier le travail fait par l'église pour garantir que ce genre de surprise ne soit pas la norme mais l'exception.

Finalement, concernant la fabrique d'église St François, page 4 du rapport de visite du 15 août dernier, je vois qu'il y a un nombre de points non urgents qui sont émis par l'entreprise, quelles suites seront données à ces points non urgents avant qu'ils deviennent urgents ? J'entends bien qu'il s'agit de petits postes d'élagages et autres, mais encore une fois, ici, notre intention n'est pas du tout d'incriminer quelqu'un mais bien de s'assurer que la commune s'assure que les travaux à faire sont anticipés pour que ce qui n'est pas urgent, le devienne et coûte bien plus cher que prévu.

Vote : POUR



WATERLOO

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 06 octobre 2025

35 / Secrétariat des échevins - Commerce - Demande d'octroi d'une subvention communale 2025 par l'asbl
CEW (Commerces et Entreprises de Waterloo - Association des commerçants) - Décision d'octroi.

35. Secrétariat des échevins : commerce - demande d'octroi d'une subvention communale 2025
par l'asbl CEW (Commerces et Entreprises de Waterloo – Association des commerçants) –
décision d'octroi

Intervention : Pedro De Miranda

Texte : Pourquoi est-on passé de 18.000 euros de subsides à 10.000 euros ?

Vote : POUR

Séance du Conseil communal du 6 octobre 2025									
Point									
1	UNANIMITE								
2	17 OUI, 4 NON et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte. 4NON: M.Verdin, M.Willems, Mme. Vanhoegaerden et M. De Miranda.							
3	UNANIMITE								
4	UNANIMITE								
5	UNANIMITE								
6	PAS DE VOTE								
7	UNANIMITE								
8	17 OUI et 9 ABSTENTIONS	9 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte, M.Verdin, M.Willems, Mme. Vanhoegaerden et M. De Miranda.							
9	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.							
10	17 OUI et 9 ABSTENTIONS	9 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte, M.Verdin, M.Willems, Mme. Vanhoegaerden et M. De Miranda.							
11	17 OUI et 9 ABSTENTIONS	9 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte, M.Verdin, M.Willems, Mme. Vanhoegaerden et M. De Miranda.							
12	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.							
13	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.							
14	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.							
15	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.							
16	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.							
17	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.							

[illegible]

18	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.						
19	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.						
20	17 OUI et 9 ABSTENTIONS	9 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte, M.Verdin, M.Willems, Mme. Vanhoegaerden et M. De Miranda.						
21	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.						
22	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.						
23	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.						
24	POINT RETIRE							
25	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.						
26	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.						
27	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.						
28	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.						
29	21 OUI et 5 ABSTENTIONS	5 ABSTENTIONS: Mme. Colla Vander Borgt, Mme.Dequesne, M. Cassiers, M.Peel, M.Lecomte.						
30	UNANIMITE							
31	UNANIMITE							
32	UNANIMITE							
33	UNANIMITE							
34	UNANIMITE							
35	UNANIMITE							
36	UNANIMITE							
37	UNANIMITE							

38	UNANIMITE								
39	UNANIMITE								
40	UNANIMITE								
41	UNANIMITE								
42	UNANIMITE								
43	UNANIMITE								